

plus tost possible, et ne fère plus long séjour, pour nous estre par trop préjudiciable, que nous vous présentions, ensemble à tous vos compaignons, nos bien affectionnés recommandations à vos bonnes grâces, et prions Dieu, Monsieur, vous tenir en sa sainte garde, et vous préserver de la main de vos ennemys d'Orange.

Vos bien affectionnés amys, à vous fère service, les consuls de la ville d'Orange et pour eulx.

Saunier. Laguelle.

Nous vous envoyons aussy les doubles des lettres, que avons escriptes sur ce fait au s^r de Gouvenet, et encore pour monstrier les diligences qu'avons faictes, lesquelles vous montrerez selon le temps, circonstances et occasion qui se présenteront, ensemble le double de la lettre que le consistoire a escript aussy audict s^r de Gouvenet, avec coppie de lettre que le s^r de Barchon a escript, pour se vériffier non seulement le pillage qua esté fait en nostre terroir, mais aussy les grandes troupes qu'il menoit.

(Collationné)

de Drevon.

XXII

Guillaume I de Nassau, Prince d'Orange, aux Consuls d'Orange.

(Archives municipales d'Orange, AA, liasse 13. Signature autographe.)

Chers et bien aimés, j'envoie présentement le s^r de Minay en ma principauté, pour y commander en mon absence, suivant la commission que je luy ay fait despescher. Partant je vous prie ne faire faulte de luy rendre obéyssance, telle qu'il appartient à celluy, que j'y envoie à ceste fin. Et comme par cydevant y a eu des changements divers en mon estat, aussy vos cœurs estant bien unis ensemble, advisez à mettre fin à tant de maux, que vivant en bonne amitié les ungs avec les autres, et pareillement avec vos voisins, vous ayez toute occasion de passer vostre vie en bonne paix. Vous assurant de toute mon amitié et faveur en ce que vous aurez besoing de moy. A tant, chers bien aimés, je prierai Dieu de vous tenir en sa sainte garde.

De Bréda le XXVII de janvier 1580.

Vostre bon amy,
Guillaume de Nassau.

A nos chers et bien aimés consuls et communauté de notre ville d'Orenges.